



HAL
open science

Le territoire pour faire sens commun

Alexandre Moine

► **To cite this version:**

Alexandre Moine. Le territoire pour faire sens commun. BIS - Bruxelles Informations Sociales, 2022, 180, pp.12-19. hal-03932818

HAL Id: hal-03932818

<https://hal.science/hal-03932818v1>

Submitted on 10 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Diagnostic de quartier – Parcours de vie

LE TERRITOIRE POUR FAIRE SENS COMMUN

*Par Alexandre Moine, Professeur de géographie, Laboratoire ThéMA
UMR 6049 CNRS – Université de Franche-Comté -
alexandre.moine@univ-fcomte.fr*

Face à la complexité des problématiques sociales et de santé, les professionnels de terrain peinent à trouver les réponses adaptées pour les personnes qu'ils accompagnent. Parallèlement, on assiste à une évolution des approches des établissements et services médico-sociaux, spécifiquement adaptées à l'utilisateur : la logique de place cède à une logique de parcours de vie à partir de laquelle le vécu de la personne dans son environnement prend tout son sens.



Le territoire, élément pivot des coopérations entre professionnels

Que ce soit dans le secteur de la santé ou celui de l'accompagnement social, les problématiques sociales et de santé se complexifient: accès aux soins, prise en charge du vieillissement de la population, des enfants et adolescents en danger, violence familiale, hébergement d'urgence, pauvreté, insertion et, plus globalement, **l'accès aux droits**. L'existence de toutes ces situations multifactorielles, spatialisées, en référence à des territoires - secteurs d'intervention, bassins de vie, découpages institutionnels, etc. -, interrogent la capacité des travailleurs sociaux à prendre en compte des données et informations complexes et ce, dans de multiples domaines. **Le territoire d'intervention** doit être appréhendé **comme clé de lecture des situations multifactorielles. Il devient le pivot des coopérations entre les partenaires organisés « en filet de sécurité » autour des personnes accompagnées.**

Le territoire, considéré comme un système, devient alors un moyen de faire sens commun entre les acteurs et les institutions.

Le territoire, considéré comme un système, devient alors un moyen de faire sens commun entre les acteurs et les institutions. Ces derniers, en ajustement permanent autour de pratiques, de données, d'informations et de connaissances plus ou moins partagées, **assurent une traduction nécessaire, qu'elle soit spatiale, organisationnelle, temporelle ou encore idéelle** (Moine & Sorita, 2015). A cette condition, le territoire peut devenir une référence commune pour porter les collectivités territoriales (Conseils départementaux, Villes, Inter-

Un système qui soit garant de la prise en compte des imbrications territoriales et des jeux d'acteurs complexes, de l'organisation de l'espace géographique sans cesse en évolution ainsi que des parcours des usagers qui lient des lieux dans le temps.

communalités, etc.), la société civile, mais également les instituts de formation dans leurs pratiques respectives afin d'accompagner les politiques de santé ou les politiques sociales.

Ainsi décrits et pris en compte, les processus de territorialisation permettent aux travailleurs sociaux de soutenir le déploiement des systèmes partenariaux, la mise en place d'actions collectives, d'accompagnements individuels, leur participation à des démarches de développement social. **Proposer des approches simples portées par les travailleurs sociaux au travers de diagnostics systémiques « par le bas » permet de construire une véritable intelligence territoriale.** Qu'entend-on par-là? Un système qui soit garant de la prise en compte des imbrications territoriales et des jeux d'acteurs complexes, de l'organisation de l'espace géographique sans cesse en évolution ainsi que des parcours des usagers qui lient des lieux dans le temps.

Manque d'articulation entre politiques et perte de sens

Au cours des années septante, Les travailleurs sociaux se retrouvent placés au coeur même de territoires dont l'organisation spatiale évolue très vite en lien avec l'aménagement du territoire. Or **les logiques d'aménagement n'intègrent que très peu la dimension sociale des territoires.** Et le travail social est pourtant sommé d'articuler l'ensemble des politiques publiques! Dès 1982, la Ministre de la Solidarité nationale préconisait dans sa circulaire la création d'un lieu de concertation à destination des

diverses parties prenantes. Celui-ci ne sera jamais mis en place! Les actions collectives se multiplient et **le territoire s'affirme cependant comme un support de l'intervention sociale.** Avec, pour volonté forte, de réunir l'ensemble des acteurs dans la construction d'un projet plus global, **incitant les travailleurs sociaux à évoluer dans une nouvelle géographie** (Denieuil, 2008).

Travail social: changer de paradigme?

L'enjeu semble donc bien, au seuil du 21^{ème} siècle, de **lier le mouvement descendant** - des pouvoirs vers les acteurs locaux des territoires - **et le mouvement ascendant** - des acteurs locaux des territoires vers les pouvoirs. Mais ce, tout en ménageant les conditions de réflexion locales sur la mise en lien des besoins sociaux, des projets d'aménagement du territoire et de participations des différentes parties prenantes. En lieu et place, **on assiste aujourd'hui, à une perte de sens du travail social** (Rapport Bourguignon, 2015) qui est, selon l'expression de Dinet, « **addicte aux dispositifs** ». Ceux-ci s'empilent (Avenel, 2017) et segmentent les accompagnements pour les personnes si bien que les travailleurs sociaux n'arrivent pas à se placer au coeur même des décisions qui organisent les territoires et pèsent sur les habitants et les usagers qu'ils accompagnent.



L'intérêt d'une articulation de l'accompagnement individuel avec l'action collective, pourtant mise en évidence depuis de nombreuses années, se précise. La question se pose alors d'un changement de paradigme pour le travail social: pourrait-on **passer d'un modèle clinique à un modèle plus civique?** (Avenel, 2019). L'objectif stratégique du développement social est d'impulser le passage d'une logique de « publics » et de « dispositifs » à **une logique de territoire** et de développement axée sur l'engagement des citoyens, notamment les plus démunis, des travailleurs sociaux qui assurent les filets de sécurité, des partenaires locaux et des porteurs de ressources. La notion de parcours introduit incontestablement le principe de l'ancrage des situations multifactorielles dans les territoires. Face à des acteurs et des institutions dispersées, voire éclatées, ces territoires deviennent les seuls dénominateurs communs. Le territoire considéré comme un système doit nous permettre de faire sens commun autour de diagnostics (Moine, Sorita; 2015).

Face à des acteurs et des institutions dispersées, voire éclatées, ces territoires deviennent les seuls dénominateurs communs.

L'espace géographique comme point de départ de l'analyse

C'est dans une perspective de **refondation du travail social** (Moine, Sorita; 2015) que nous avons proposé il y a quelques années de **mobiliser des cadres conceptuels nouveaux**. En effet, le développement d'un territoire n'est réductible, ni à un simple espace habité, ni à l'élaboration d'un projet théorique, ni à un simple agencement d'acteurs économiques, ni à la mise en place de normes d'action (Leloup, 2010). Dès lors, **la question est de savoir comment ce système complexe est considéré par les acteurs sociaux dans leurs pratiques et dans leurs projets** (situations multifactorielles liant des partenaires, en référence à un agencement territorial induit par des actions d'aménagement).

Dans cette idée, nous avons posé le territoire comme un système (Moine, 2006, 2007; Moine, Sorita; 2015) constitué de **cinq sous-systèmes (voir encadré) à décliner comme autant de clé de lectures par l'ensemble des acteurs qui coopèrent et vivent les territoires**: il s'agit ainsi de poser l'espace géographique comme point de départ de l'analyse. Une manière de **matérialiser « l'environnement spatial »** et d'accéder à des ressources géoréférencées: **logement, équipement, service, réseau de transport, etc.** Ainsi, une Assistante de Service Social¹ qui effectue des visites chez les personnes accompagnées va identifier autour de la situation de Mme X, vivant seule dans une commune rurale, des ressources, des équipements. Mme X pourra ou non y accéder moyennant la mise en place d'une mobilité de proximité ou d'une mobilité à la demande, suivant son accord et en fonction des représentations qu'elle s'en fait. Ce sont autant de lieux à identifier qui permettront la satisfaction de ses besoins et attentes.

1. En France, ce sont des ASS en Polyvalence de secteur.

Le système territoire révèle une importante complexité de l'environnement dans lequel évoluent les différents acteurs et dont nous n'avons pas forcément conscience. Les différentes dimensions découpées en autant de niveaux, **gérés indépendamment les uns des autres, peuvent conduire à d'importants dysfonctionnements individuels et/ou collectifs**.

Multiplicité des diagnostics comme gage d'articulation

Au travers d'une enquête², nous avons mis en lumière des **principaux freins identifiés sur un territoire**:

- * la faible prise en compte de l'espace, des distances et donc des mobilités associées pour atteindre des ressources;
- * le manque de spatialisation et de mise en lien des différents acteurs autour des situations, comme autant de « filets de sécurité » pour les plus fragiles;
- * la méconnaissance des lieux utilisés par les acteurs, les professionnels de terrain et les usagers;
- * le manque de prise en compte des représentations portées sur les personnes, mais également sur les lieux où se déroule les accompagnements en travail social;
- * la dyschronie³ des temporalités qui organisent les actions des uns et des autres dans l'espace.

Ainsi, les travailleurs sociaux sous-estiment souvent les mobilités nécessaires à l'accès à certaines ressources, voire tout simplement négligent les obstacles physiques qui vont se révéler tout au long du parcours d'une personne âgée ou en handicap psychique. Quelques fois même, ils négligent la forme du lieu où se situe

2. RECNIER C., 2022, *La pratique du territoire: enquête auprès des cadres du travail social*, Communication, Colloque GIS HYBRIDA, Rennes, 18-29 mai 2022.

3. La dyschronie est un trouble de la perception et du jugement temporels qui affecte la représentation de la chronologie et l'évaluation de la durée.



le service, inaccessible à une personne en handicap physique. Par ailleurs, en l'absence de spatialisation des divers partenaires autour d'une situation, ils ne mesurent pas ce qu'implique l'aller vers eux pour les personnes accompagnées: il doit se traduire par des mobilités dans l'espace, mais aussi dans le temps.

En définitive, il ne s'agit pas d'un, **mais de différents niveaux de diagnostics qui doivent être continuellement engagés** et qu'il s'agit de nourrir sur la base d'observations alimentées par des données et par des informations partagées. Ces diagnostics vont permettre d'articuler l'ensemble des connaissances relatives aux usagers à l'espace géographique à différentes échelles, aux dispositifs mis en oeuvre et aux actions des différents intervenants autour des situations multifactorielles. En ce sens, **le système territoire décomposé en sous-systèmes constitue une base solide pour "simplexifier" la réalité complexe dans laquelle s'inscrit l'inclusion aujourd'hui attendue.**

Donner corps à une complexité qui existe

Le processus de compréhension des territoires dans une perspective commune repose sur la nécessité d'accompagner les parties prenantes dans une **reconnaissance partagée de leurs problèmes**; de les intéresser au partage d'informations en leur donnant un **rôle spécifique**; de **les placer dans une posture de porte-parole** (Callon, 1986; Latour, 1992). C'est dans cette perspective que le diagnostic doit permettre d'articuler les regards des parties prenantes à différentes échelles au sein des territoires de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire. Plusieurs Recherche Actions Collaboratives⁴ (Lyet et al. 2016) nous ont confirmé l'importance de **mobiliser des**

Les sous-systèmes liés au territoire

Il apparaît que ce sont les données, les informations et les connaissances permettant de décrire ces systèmes qui doivent être placées au cœur de l'analyse des territoires et des échanges entre les acteurs, selon les échelles et les niveaux de gestion. Elles reposent sur les dimensions suivantes (voir figure n°1):

- 1° LA PROXIMITE SPATIALE: Les données et indicateurs relatifs à l'organisation spatiale vont conditionner par exemple le parcours de cette maman de deux enfants en insertion qui doit confier un enfant en bas âge à la crèche et une petite fille à l'école primaire avant d'aller travailler;
- 2° LES REPRESENTATIONS qui déterminent les analyses. Elles peuvent conduire à une sous-estimation par exemple du poids du handicap psychique chez Monsieur Y qui peine à fréquenter des lieux très animés. Ce qui influence ses décisions et ses actions, mais qui va également peser sur les prises de décision des différents intervenants, compte tenu de son comportement;
- 3° LES JEUX D'ACTEURS ET FILET DE SECURITE: Les connaissances liées aux processus de décision et aux équilibres entre les acteurs autour des organisations spatiales vont permettre les parcours et trajectoires. Comme lorsqu'une Assistante de Service Social doit articuler les intervenants autour des différents soins de Mme Z, peu mobile, à partir de son appartement, et en fonction des différents dispositifs à disposition;
- 4° LES LIEUX-CLES ET RESSOURCES, mis en liens, vont se révéler en fonction des problématiques et vont varier dans le temps, en fonction par ailleurs des représentations des uns et des autres. Survalorisation, par exemple, d'un espace de loisir connu comme un parc au détriment d'un espace plus restreint mais tout aussi récréatif pour une personne âgée;
- 5° LES TEMPORALITES déterminent l'interconnexion des processus individuels et collectifs où le temps d'une jeune maman en insertion comme on l'a vu, télescope celui de l'accès à la crèche ou à l'école, sans parler des horaires et de la fréquence des transports en commun.

4. MOINE A. SORITA N., 2014, *Diagnostic social du Territoire d'Action Sociale (TAS) de Mâcon-Cluny* - Feuille de route - Articulation théorique, Conseil Départemental de Saône et Loire (CD 71), 6 p. ;
 GUINCHARD C., MOINE A., 2022, *Repérer et mobiliser les publics invisibles*, 159 p.
 GUINCHARD C., MASSELOT C., MOINE A., NUNINGER L., 2017-2019, *Accompagnement stratégique du projet Salins 2025*, MSHE Ledoux, 96 p. ;

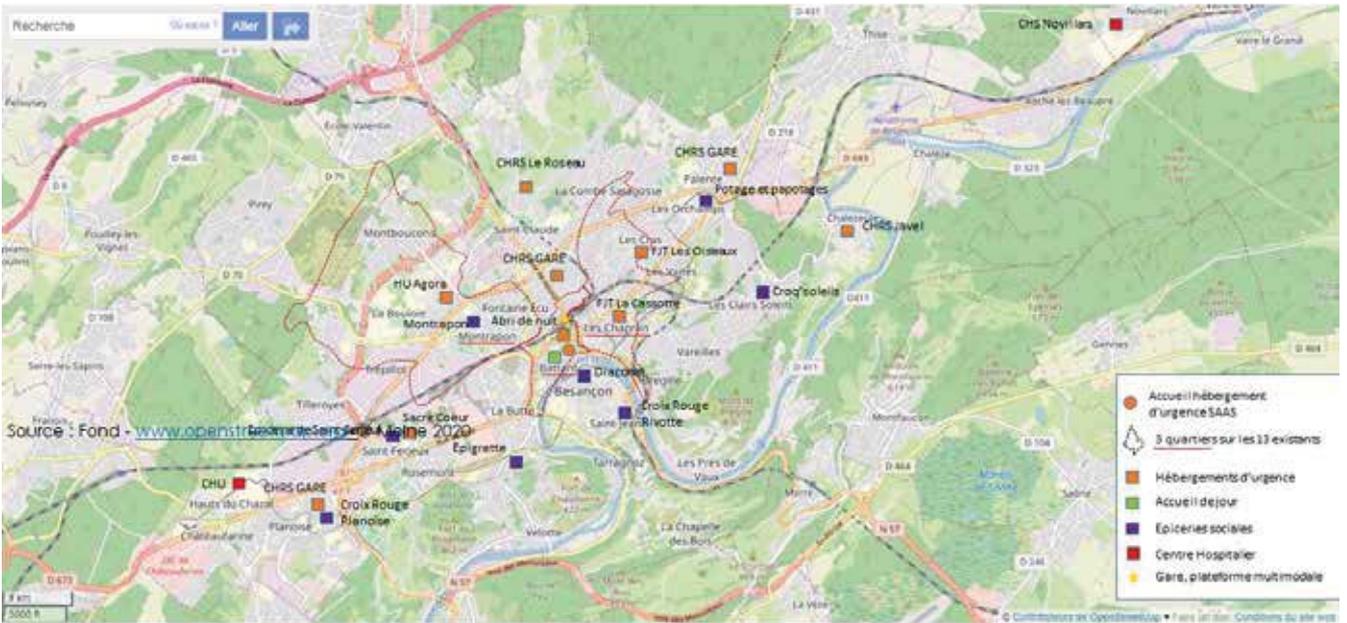


Figure n°3 : La spatialisation des ressources en lien avec l'accueil en hébergement d'urgence à Besançon - Source : Openstreetmap – Moine 2020

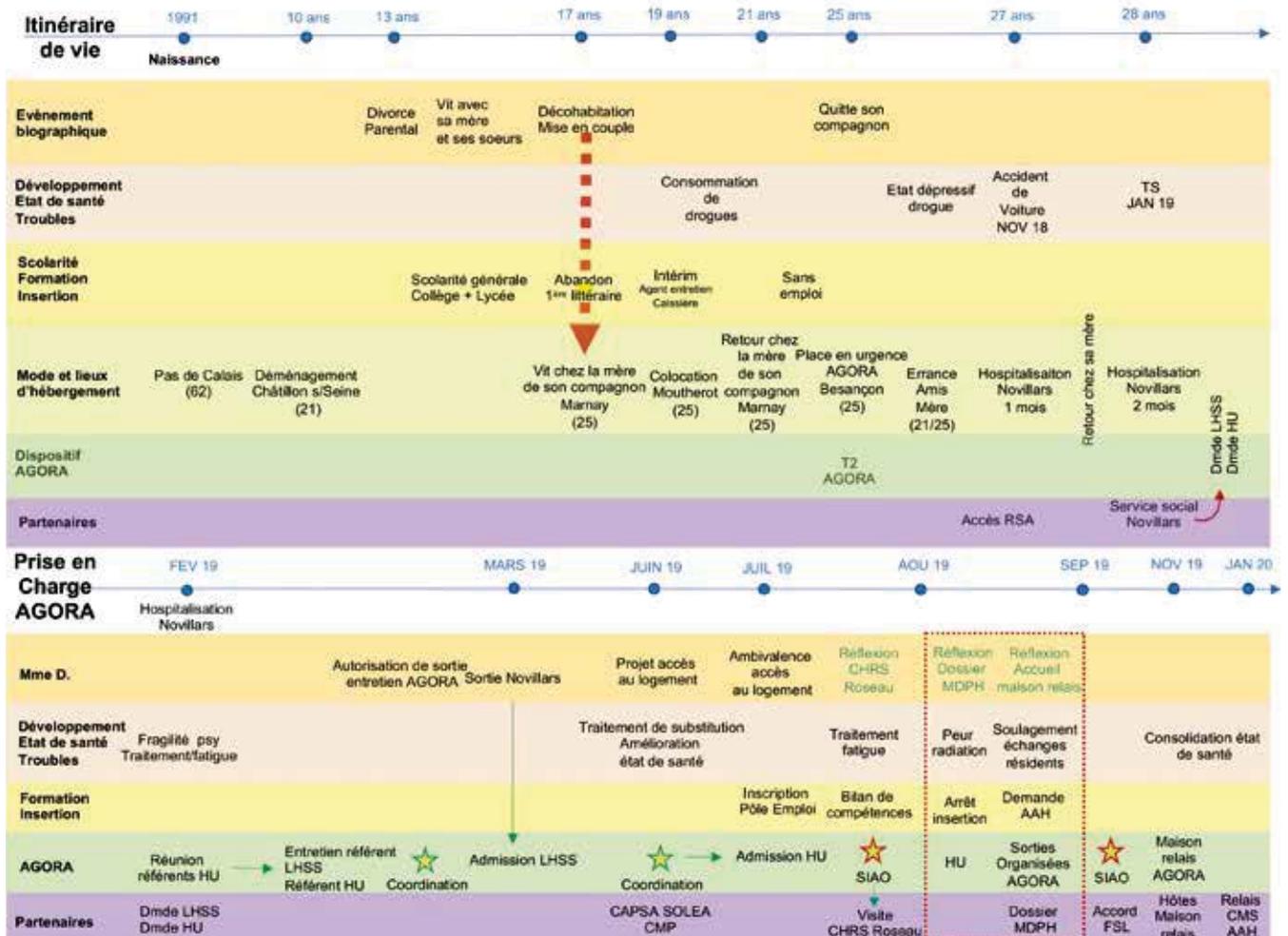


Figure n°4 : La prise en charge d'une situation dans le temps - Source: Entretien ASS - Moine 2022

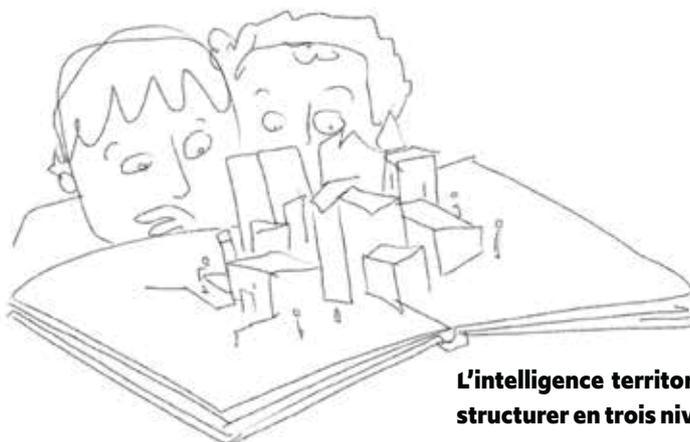


Il s'agit de prendre à la fois en considération les expertises du dernier mètre⁶ des travailleurs sociaux, les expertises d'usage ou d'expérience des personnes concernées et de lier les diagnostics au sein et entre les systèmes institués. Une telle démarche peut être qualifiée de « *diagnostic par le bas* » lorsque ce sont les travailleurs sociaux qui mobilisent données et informations qu'ils produisent par leur activité, qu'ils mettent en forme et qu'ils diffusent au gré des temps de concertation. Le statut de ces objets graphiques mérite encore d'être analysé, mais quoi qu'il en soit, **les récentes recherche-actions menées dans cette perspective montrent la puissance de ce type de mobilisation qui force à s'interroger sur les données produites en interne**⁷, partagées avec les partenaires et diffusées aux acteurs de l'aménagement du territoire dans le cadre de temps de concertation préalable à la mise en place de projets d'aménagement du territoire.

Il s'agit, en assimilant le territoire à un système, d'organiser et d'articuler des données, des informations et des connaissances (DIC) afin de produire des **regards partagés qui fondent l'intelligence collective** (Noubel, 2007) **et l'Intelligence Territoriale (IT)** (Bertacchini, 2007 ; Girardot, 2015) seules capables d'accompagner l'enjeu que présente inclusion et désinstitutionalisation autour des notions de parcours et de trajectoires.

6. Le dernier mètre de l'action sociale, c'est lorsqu'un dispositif mis en place se heurte à la réalité physique des distances à parcourir, des lieux à lier selon des temps et des horaires qui ne sont parfois pas du tout compatibles.

7. De multiples plateformes reçoivent les descriptions des situations, notamment à l'échelle des Conseils Départementaux. Ces données sont très peu mobilisées par les travailleurs sociaux eux-mêmes et sont rarement mises en forme par les chefs de services pour nourrir des regards partagés.



Pas d'intelligence territoriale sans coordination!

Le passage d'une logique de fonctionnement structurel à une logique d'adaptation spécifique à l'utilisateur, si elle doit être prise en compte, nécessite de **reconsidérer le rapport des uns et des autres aux diagnostics**. Il s'agit de s'articuler à différents niveaux d'échelles, tant d'un point de vue spatial - le diagnostic d'un usager n'est pas celui d'une institution - que d'un point de vue organisationnel - les différents diagnostics produits doivent être mis en lien - que d'un point de vue temporel (les zonages, localisations de ressources doivent être à jour). Il s'agit là d'un véritable défi que l'absence de chef de filât⁸ clairement identifié ne rend pas aisé.

Un des principes d'action que nous révélons est de **faire confiance à l'intelligence collective qu'il s'agit de construire**. Elle va s'incarner au travers des diagnostics systémiques pour créer une véritable intelligence territoriale, garante de la prise en compte des imbrications territoriales, de l'organisation de l'espace géographique sans cesse en évolution et des parcours des usagers liant des lieux dans le temps en fonction de personnes ressources qui vont les accueillir et des ressources et équipements qu'ils souhaitent utiliser.

8. En France, c'est l'acteur qui coordonne différents acteurs à une échelle donnée ou à différentes échelles... Les Conseils départementaux se placent ainsi souvent en chef de filât au travers de délégations de services publics.

L'intelligence territoriale doit donc se structurer en trois niveaux minimums :

- 1° Les personnes accompagnées** doivent prendre part à des diagnostics individuels fondés sur des questions simples (qui, quoi, où, quand ?) ;
- 2° Les institutions** s'adosent à des données et informations structurées à d'autres échelles par des diagnostics plus globaux (qui, quoi, où, quels dispositifs/outils ?) ;
- 3° Des coordinateurs** lient les informations et organisent les parcours sur la durée en mettant en lien les intervenants et les informations produites tout au long du "cheminement" afin de comprendre de quelle manière les situations évoluent dans le temps.

Ainsi, les mêmes clés de lecture peuvent servir de base à des observations à différentes échelles qui vont permettre de structurer des actions qui vont également se dérouler à différentes échelles. Elles s'adressent en définitive à un "public", un ensemble de personnes capables d'identifier leurs dépendances et leurs attentes réciproques pour les transformer en un plan d'action. **On peut imaginer ainsi passer de tactiques épuisantes - parce que toujours fragmentaires - à des stratégies à moyen et long terme** intégrant à la fois les usagers, les acteurs de l'animation, du social et de l'aménagement du territoire, **enfin réunis autour d'un projet : celui d'un ou de territoires vécus, aménagés, gérés et finalement imbriqués à différentes échelles**. Les outils de compréhension par le diagnostic sont à disposition (Moine, Sorita ; 2015), il reste maintenant à imaginer de quelle manière ils peuvent être mis en lien par les acteurs de terrain pour véritablement constituer une intelligence territoriale.



POUR EN SAVOIR PLUS:

AVENEL C. (2017), "Le développement social et le travail social collectif: incantation magique ou orientation stratégique?", Ed. ERES, VST Vie sociale et traitements, N°134, p. 22-29

AVENEL C. (2019), Développement social et coopération territoriale: enjeux, pratiques et modes de coopération entre acteurs, intervention au colloque Coopération territoriale et inclusion sociale: comment favoriser le pouvoir d'agir des territoires.

BAUER F. (2015), "Inclusion et planification: vers un territoire inclusif", Vie sociale 2015/3, N° 11, p. 71-80

BOUQUET B., JAEGER M., DUBECHOT P. (2015), "Introduction", Vie sociale, 2015/3 N°11, p. 7-11

BERTACCHINI Y. (2007), Intelligence territoriale: Le territoire dans tous ses états, Collection Les ETIC, Presses Technologiques, Toulon.

BOLLE DE BA M. (1996), Voyage au coeur des sciences humaines, Tome 1, Reliance et théorie, Logiques sociales, Urbanisme, aménagement, sociologie urbaine.

BOLLE DE BAL M. (2009), "Éthique de reliance, éthique de la reliance: une vision duelle", Nouvelle revue de psychosociologie, 2009/2, N° 8, p. 187-198.

BOLTANSKI L., THEVENOT L. (1991), De la Justification Les économies de la grandeur, Gallimard, Paris.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y. (2001), Agir dans un monde incertain, Le Seuil, Paris.

CANGUILHEM G., (1965), La connaissance de la vie, Vrin, Paris.

DE CERTEAU M. (1980), L'invention du quotidien, tome 1: Arts de faire, Gallimard, Paris.

DE ROSNAY J. (1977), Le microscope, vers une vision globale, Ed Seuil.

DENIEUIL P-N. LAROUSSI H. (2005), Le développement social local et la question des territoires, Ed. L'Harmattan, Logiques sociales.

DENIEUIL P-N. (2008), "Développement social, local et territorial: repères thématiques et bibliographiques sur le cas français", Mondes en développement, 2008/2, N°142, p. 113-130.

FONTANILLE J. (2014), "Territoire", Actes sémiotiques, N° 117, <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5239>.

GILLET A., LYET P., MOINE A., PETIT S., PONTHER N., VINAY A., ZANDER C. (2016), Les recherches actions collaboratives: une révolution de la connaissance, Presses de l'EHESP, Rennes, 194 p.

GIRARDOT J-J. et al. (2015), "L'intelligence territoriale, un concept émergent", Les Cahiers de l'administration, Office français des relations extérieures, L'intelligence territoriale 25 ans déjà! Les cahiers d'Administration, hors-série de la revue Administration (Supplément au n° 243), p. 12-22.

HARDY J-P. (2012), "Travail social: changement d'époque, changement de paradigme...", Vie sociale, 2012/3, N°3.

JAEGER M. (2017), "Une nouvelle temporalité dans l'action sociale et médico-sociale", Vie sociale 2017/2, N°18, p. 45-56.

LELOUP F. (2010), "Le développement territorial et les systèmes complexes: propositions d'un cadre analytique", Revue d'économie régionale et urbaine, n°4, p.687-705.

Lien social: Le forum social du jeudi N°771, 27 octobre 2005, Développement social local à l'écoute du territoire comme d'une famille.

MOINE A. (2006), "Le Territoire comme un système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement du territoire", L'Espace Géographique, N°2, p. 115-132.

MOINE A. (2007), Le territoire, comment observer un système complexe, Ed. L'Harmattan, Coll. Itinéraires géographiques.

MOINE A. (2018), La motilité pour accompagner les mobilités marginales en action sanitaire et sociale, In X. Bernier (Éd.), Mobilités et marginalités (p. 191-204). Presses Universitaires de Rennes. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02281930>

MOINE A., SORITA N. (2015), Travail social et territoire: concept, méthodes, outils, Ed. Presses de l'EHESP, Coll. Politiques et interventions sociales.

MOINE A., GUINCHARD C., DEFAUT T. (2018), "Analyse et conditions du déploiement d'un dispositif d'accès aux loisirs pour les personnes handicapées dans le Doubs", Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et ADAPEI du Doubs.

MORIN E. (2004), La méthode, VI. « Éthique », Paris, Le Seuil, p. 113-120.

NOUBEL J-F. (2007), Intelligence collective: la révolution invisible, www.The transitioner.org/ic.

PREVOST G. (1996), "Nouvelle citoyenneté" ou dépolitisation du citoyen?", L'Homme et la société, N. 121-122.

Rapport BOURGUIGNON, (2015), Reconnaître et valoriser le travail social.

Rapport METEZEAU, (2015), Coordination interinstitutionnelle entre les acteurs, ETGS.

ROSANVALLON P. (1995), La nouvelle question sociale. Repenser l'Etat-providence, Edition seuil, Paris.

SANCHEZ JL. (2007), "Développement social local: les voies de l'action au service du changement", Les cahiers de l'ODAS.

TEISSERENC P. (2002), Les politiques de développement local: approche sociologique, Ed. Economica, Coll. Collectivités territoriales.